

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	74 (1945)
Heft:	8
Rubrik:	Aux directeurs de nos sociétés chorales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On ne dira jamais assez son dévouement à ses élèves. Ceux-ci pouvaient avoir recours, quand ils le voulaient, à son extrême obligeance. Toujours prêt à donner les renseignements souhaités, à fournir les explications demandées, à répondre aux questions les plus saugrenues ou les plus abstrusées, il avait coutume de dire : « Un vieux maître d'école est là pour ses élèves. Il doit les faire bénéficier de son expérience ; sans eux, cette expérience resterait stérile. » Et il lui arrivait de remercier ses élèves de lui donner l'occasion de servir davantage. Mais ce n'était pas avec un égoïsme dominateur qu'il essayait de former des disciples. Il ne voulait pas que ses élèves se contentent de le répéter : « Vous travaillerez dans d'autres temps, dans d'autres circonstances et vous devrez avoir repensé, revécu, ce que je dis, si vous voulez être utiles à ceux que vous rencontrerez, alors que depuis longtemps je ne serai plus. » Ce qu'il avait découvert, il ne le considérait pas comme sa propriété exclusive et il était heureux d'en faire don aux autres avec une générosité vraiment royale. Il pratiquait la charité intellectuelle avec des largesses de grand seigneur. Les succès de ses élèves étaient pour lui une vraie joie, non pas tant parce qu'il avait la satisfaction de voir que son enseignement avait réussi, mais parce que, d'une façon toute désintéressée, il était heureux de voir le bien se faire.

La conscience que le R. P. de Munnynck apportait à remplir ses obligations professionnelles était exemplaire. Il répondait immédiatement à toutes les lettres qui lui étaient adressées, presque par retour du courrier. Il rendait à ses élèves au jour et à l'heure prévus leurs travaux annotés de son écriture extrêmement régulière, harmonieuse, aux majuscules d'un autre temps. Ses cours étaient rédigés du premier mot au dernier et il ne se reposait pas sur sa grande facilité de parole. Sa recommandation aux jeunes professeurs se faisait instantanément : « Préparez soigneusement vos leçons. Vous n'y mettrez jamais trop de temps. » Ses propres cours étaient un modèle du genre. Le fond et la forme, le plan et les détails, tout était construit, rien n'était laissé à l'improvisation. Et de tout ce travail, le R. P. de Munnynck ne parlait jamais. Une fois pour toutes, il avait accepté sa charge et il ne s'attardait pas à en soupeser toutes les obligations. Il était professeur : il estimait qu'il devait tout son temps, toutes ses pensées à son enseignement, et il les lui consacrait sans phrases.

Cette conscience professionnelle, poussée jusqu'à l'extrême limite, chez un professeur dont le renom avait dépassé les frontières de notre pays et qui aurait pu s'abandonner à ses dons remarquables, est un exemple pour ceux dont la vocation est d'amener les autres au vrai. Et cette leçon n'est pas la moindre de celles que laisse celui qui « dans le monde, heure par heure, nous enseignait comment l'homme s'éternise ».

L. DUPRAZ et A. HUG.

Aux directeurs de nos sociétés chorales

Personne n'ignore les exigences actuelles des exécutions de nos groupements de chanteurs. Le temps n'est plus où la force et la puissance constituaient pour beaucoup comme le critère de la valeur d'un chœur. La radio (qui présente aussi des avantages !) a contribué dans une certaine mesure à affiner le goût des auditeurs.

L'occasion est maintenant donnée au campagnard le plus retiré de goûter aux productions les plus sélectes. Installé confortablement chez lui, il n'a qu'à tendre la main vers son appareil ; un peu de « flair éclectique »... et le voilà transporté dans un salon enchanté du palais d'Euterpe.

Va-t-il passer toutes ses veillées à poursuivre ainsi le rêve de simple courtisan passif de la princesse du Bel Canto ? Car il a « de la voix », lui aussi. Mais ceux qui se sont produits devant le micro ont « une belle voix » ; il s'en rend très bien compte et sa tête, comme son poste de T. S. F., se ressent du « brouillage » : désirs et doutes s'emmêlent en lui, qu'il exprime à mi-voix : « J'aimerais bien chanter, moi aussi. Mais on se gêne presque d'entonner quelque chose, après ces solistes de classe. Il y a bien la société de chant. Mais il faut sortir de ma ferme, marcher une demi-heure jusqu'à l'école, me tenir debout pendant deux heures de répétition. Mais ce n'est encore rien cela, car on est tout de même capable d'efforts. Que ne ferait-on pas pour mieux chanter, pour se produire dans un chœur d'hommes, comme celui que j'ai entendu aujourd'hui à la radio. C'étaient pourtant des chœurs tout simples du chanoine Bovet ; comme ils « sonnaient » bien, comme on les comprenait, comme ils paraissaient légers et nobles tout à la fois. Dans notre chorale, en travaillant, on devrait arriver à leur ressembler un peu ; on n'est pas plus dur à comprendre qu'ailleurs. Mais... »

Ce dernier « mais » est accompagné d'un long soupir. Le brave homme n'est cependant point victime d'un complexe d'infériorité. Non. Il sent confusément qu'on ne travaille pas assez sérieusement en société ; est-ce la faute du comité ? De quelques chanteurs ? Du directeur peut-être ? Il ne veut se hasarder à porter un jugement, lui, le simple profane.

Soyons une fois notre propre juge. Il sera possible à chacun de nous, directeurs de sociétés, de faire un retour sur nous-mêmes, de nous contraindre à une sorte d'examen de conscience.

Avons-nous prêté une attention suffisante aux problèmes de la respiration, de l'attaque du son, de l'assouplissement de la voix, de l'égalisation du timbre, etc. ? C'est à de telles questions de technique vocale que répond M. Emile Lattion, directeur de musique à Bulle, dans une petite brochure éditée par « Le Lutrin » à Genève. (*) Ces quelques pages, pleines de clarté et de judicieux conseils, constitueront un précieux aide-mémoire pour ceux qui ont participé aux conférences de leur auteur et, pour les autres directeurs, un guide fort utile. Aussi, nous ne doutons pas qu'elles rencontrent le meilleur accueil auprès des chefs de chœurs.

Om.

* *Cours de technique vocale*, au prix de 50 cent., à se procurer chez l'auteur à Bulle, ou chez M. Pierre Garraz (Petit-Lancy, Genève).